

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi, 8 avril 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### PÉTITIONS

##### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, aux termes de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux pétitions nos 331-46, 331-47, 331-49, 331-50, 331-51, 331-54, 331-55, 331-56, 331-61, 331-77, 331-78, 331-80, 331-93, 331-94, 331-95, 115, 116, 117, 143 et 167.

Je voudrais également ajouter qu'il s'agit là de pétitions concernant la Clinique Morgentaler de Toronto.

\* \* \*

### FINANCES ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES

#### PRÉSENTATION DU 1<sup>ER</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent des finances et des affaires économiques dans les deux langues officielles.

\* \* \*

#### PÉTITIONS

##### LE PROJET D'EXPLOITATION D'UN PARC DE LA CCN

**M. Barry Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions à la Chambre. La première me vient de 33 citoyens d'Aylmer, de Nepean et d'Ottawa, dans la région de la Capitale nationale. La deuxième pétition vient de 32 citoyens de la même région, soit de Gloucester, Aylmer, Nepean, Cumberland, Carlsbad Springs et Navan. Ces pétitionnaires s'opposent vivement à la disparition éventuelle d'une partie du parc Mile Circle si le gouvernement donne suite à la recommandation de la Commission de la Capitale nationale qui voudrait que cette parcelle de terrain qui fait partie du patrimoine national serve d'emplacement à des ambassades.

##### L'ÉVALUATION QUE LE CN FAIT DE SES INSTALLATIONS D'ENTRETIEN

**M. Dennis H. Cochrane (Moncton):** Monsieur le Président, une fois encore j'ai l'honneur et le privilège de présenter une

pétition que le greffier des pétitions a attestée en bonne et due forme. Elle est signée par des citoyens du grand Moncton qui s'inquiètent vivement de l'évaluation que le Canadien National fait actuellement de ses ateliers partout au Canada. Les pétitionnaires craignent que cette évaluation n'ait une incidence négative sur le chômage dans le grand Moncton, ce qui aurait un effet dévastateur sur l'économie du sud-est du Nouveau-Brunswick et sur la province en général et ils demandent au Parlement d'empêcher la dévalorisation des installations de Moncton.

\* \* \*

[Français]

### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, si la question numéro 455 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, ce document serait déposé immédiatement.

**M. le Président:** La Chambre désire-t-elle que la question numéro 455 soit réputée transformée en ordre de dépôt de document?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

#### LES PERSONNES EXPULSÉES DU CANADA

##### Question n° 455—M. Heap:

1. Depuis la mise en oeuvre de la nouvelle Loi sur l'immigration en 1978, combien y a-t-il eu d'expulsions au cours de l'année a) d'avril 1979 à mars 1980, b) d'avril 1980 à mars 1981, c) d'avril 1981 à mars 1982, d) d'avril 1982 à mars 1983, e) d'avril 1983 à mars 1984, f) d'avril 1984 à juin 1985?

2. Quels genres d'infractions à la Loi sur l'immigration sont à l'origine de ces expulsions?

3. Les personnes expulsées ont-elles été retournées dans leur pays d'origine et, a) dans l'affirmative, lesquels, b) sinon, combien ont été renvoyées dans d'autres pays et lesquels?

4. Parmi toutes les personnes expulsées entre avril 1979 et juin 1985, combien a) étaient résidents permanents au Canada depuis plus de cinq ans, b) sont arrivées au Canada à titre d'immigrants reçus avant (i) l'âge de 21 ans et (ii) l'âge de cinq ans?

Le document est déposé.

[Français]

**M. Lewis:** Je demande, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.